



Agrial entre en négociations exclusives en vue d'une prise de participation majoritaire dans les Salaisons du Mâconnais

Dans la droite ligne des acquisitions des sociétés Brient en 2017, Tallec en 2018 ainsi que Sibert et La Bresse en 2019, le projet de prise de participation majoritaire dans les Salaisons du Mâconnais marque une nouvelle étape dans le développement de la branche Viandes d'Agrial. Cette entreprise s'inscrit en effet pleinement dans la stratégie Horizon 2025 portée par la Coopérative : construire une branche Viandes à partir de PME dotées d'un savoir-faire traditionnel reconnu et proposant des produits de qualité.

Située à Pierreclos en Saône-et-Loire, à proximité de Mâcon, les Salaisons du Mâconnais élaborent du saucisson sec suivant un savoir-faire familial perpétué depuis 1919 (quatre générations). Proposant des saucissons haut de gamme dont la majorité sous filières de qualité (Label Rouge, Bleu Blanc Coeur, Agriculture Biologique...), l'entreprise commercialise essentiellement ses produits en libre-service auprès de la grande distribution et, dans une moindre mesure, à l'export. En 2020, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 33 millions d'euros pour 3700 tonnes de saucisson sec commercialisé. Doté d'une surface de production de 16 000 m², son site de transformation emploie près de 120 salariés et a bénéficié d'investissements récents (séchoirs et stockage).

L'acquisition effective de l'entreprise devrait intervenir au cours du deuxième trimestre. Concernant la direction opérationnelle, elle continuerait d'être assurée par Jérôme et Sébastien Fouilloux, actuels propriétaires et dirigeants de l'entreprise.

Pour Stéphane Poyac, Directeur général de la branche Viandes d'Agrial, ce projet de prise de participation est particulièrement porteur de sens pour la Coopérative et ses agriculteurs-adhérents : *« Alors que la Coopérative Agrial est aujourd'hui exclusivement présente sur le marché de la charcuterie cuite, les Salaisons du Mâconnais nous permettraient de mettre un pied dans le secteur de la charcuterie sèche et d'accélérer notre développement à l'export. Avec cette entreprise ancrée sur le territoire de la Coopérative, nous poursuivons la stratégie de notre branche Viandes en misant sur la valorisation et le développement de filières de qualité, au service des agriculteurs-adhérents d'Agrial ».*

Jérôme Fouilloux, dirigeant des Salaisons du Mâconnais, insiste sur la pertinence du projet pour son entreprise : *« Nous sommes très heureux de ce projet de rapprochement avec Agrial, qui permettrait à notre société familiale de poursuivre son développement. Sa dimension coopérative et sa volonté de proposer des produits de qualité, en préservant notre savoir-faire traditionnel sur le saucisson sec, correspond tout à fait à l'ADN de notre entreprise et offre de belles perspectives de pérennité à nos salariés et à nos clients. »*

À propos d'Agrial

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de 150 sites de production implantés dans 11 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 12 500 agriculteurs adhérents et les 22 000 salariés d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2019, le Groupe a réalisé 6,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plus d'infos : www.agrial.com.

Contact presse : Clément DECORNE – c.decorne@agrial.com - +33 (0)7 60 98 79 69